

pour *Castel-Gandolfe*, afin d'y donner ses soins avec plus de tranquillité à plusieurs affaires importantes. La Chancellerie & le Secrétariat des Brefs n'ont pas laissé de rester ouverts pendant son absence, afin que rien n'en fut altéré. Le Pape en arrivant le soir à *Castel-Gandolfe*, fut reçu à la porte du Dôme par le Cardinal Caraffa, Evêque d'Albano, & après y avoir fait sa prière, il se rendit au Palais de la Chambre Apostolique qui étoit entièrement illuminé. S. S. n'a pris avec Elle que deux Carrosses, douze Chevaux Legers & douze Cuirassiers. Elle étoit dans le premier en partant de Rome avec son Majordôme & son Maître de Chambre. Son Grand Aumônier, son premier Medecin, & son Maître de la Garde-Robe étoient dans le second. Le 10. Elle se rendit aux Camaldules chez le Cardinal Passionei. Le séjour du St. Pere à *Castel-Gandolfe* a été fixé jusqu'à la fin de Juin, qu'il est retourné à Rome, après avoir été à *Albano, Riccio, Genzano, Marino, Fregcati*, & autres lieux des environs.

IV. *Naples*. Cette Cour paroît avoir seule tout l'avantage de l'accommodement qu'elle a conclu avec celle de Rome; Car, outre la suppression de quelques Evêchés qui doivent être réunis à d'autres, le Pape accorde au Roi quatre pour cent sur tous les revenus Ecclésiastiques des deux Siciles, ce qui ne produira pas moins de six cens mille écus par an; S. S. accorde encore un revenu annuel de 70. mille écus à tirer sur des Abbayes & des Bénéfices Ecclésiastiques, dont le Roi doit fonder des Commanderies par un Ordre de Chevalerie sous le nom de *St. Charles*, que S. M. veut créer pour ses Officiers & Ministres, comme elle a créé celui